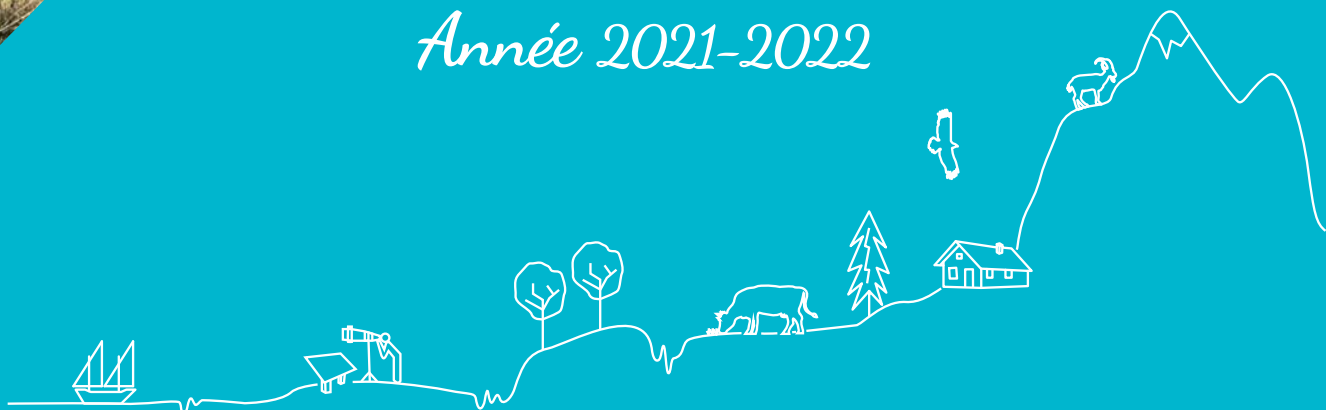


Lycées



APPEL À PROJETS PÉDAGOGIQUES

*Sorties sur le terrain
Année 2021-2022*



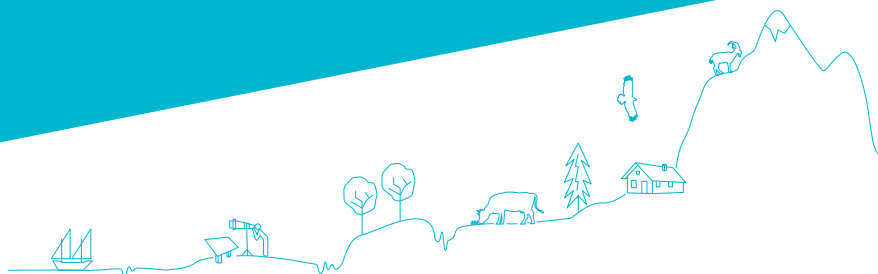
Tiffany SARRE, chargée de mission Pédagogie au Géoparc du Chablais,
pedagogiegeoparc@siac-chablais.fr - 04 50 04 65 38

Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais
2, avenue des Allobroges, Square Voltaire - BP 33
74201 Thonon-les-Bains cedex



Financement : action financée à hauteur de 20% par le SIAC et 80% par le Département de la Haute-Savoie, prévue dans le Plan de sensibilisation du Géoparc du Chablais. Ce plan a été élaboré par le SIAC dans le cadre de la politique des Espaces Naturels Sensibles du Département de la Haute-Savoie.





Sorties sur le terrain

année 2021-2022

Contexte

Le Chablais, territoire de 62 communes qui compte près de 140 000 habitants, a obtenu en 2012 le label « Géoparc mondial UNESCO ». Ce label est attribué à des territoires qui :

- Possèdent un patrimoine géologique remarquable à l'échelle internationale ;
- Explorent, développent et valorisent les liens entre la Terre et l'homme : patrimoines naturels, culturels, immatériels.

En effet, les paysages grandioses du Chablais, ses richesses patrimoniales, son terroir ou encore ses traditions sont le fruit d'une histoire géologique exceptionnelle : celle de la formation des Alpes.

Ce territoire est en outre un véritable terrain de jeu pédagogique : de nombreux exemples locaux permettent de transmettre les connaissances et compétences prévues par les programmes scolaires, avec des approches interdisciplinaires et des possibilités d'apprentissage « sur le terrain ».

Le Géoparc du Chablais, en concertation avec les collectivités et acteurs du territoire, a élaboré un plan de sensibilisation qui constitue un véritable programme pluriannuel d'actions de valorisation et de communication. Le présent appel à projets s'inscrit dans le cadre de ce programme. L'objectif est de sensibiliser les jeunes à leur environnement et aux richesses du territoire, afin qu'ils se les approprient et se sentent concernés par leur préservation.

Un dispositif pour encourager les sorties sur le terrain

Les sorties sur le terrain permettent aux élèves d'appréhender avec une approche concrète différents thèmes des programmes scolaires et de s'approprier des méthodes de travail différentes. Cette expérience offre la possibilité d'impliquer autrement et d'investir l'ensemble des élèves. Autre avantage, les nombreuses richesses patrimoniales et paysagères du Chablais sont particulièrement propices aux travaux interdisciplinaires (sciences, EPS, géographie...).

Par ailleurs, les sorties sur le terrain sont indispensables au développement de l'esprit scientifique des élèves. En effet, l'enseignement (et notamment celui des sciences) ne passe pas seulement par l'acquisition de connaissances figées, mais nécessite une pratique concrète afin de rendre l'élève acteur de son savoir. Le Géoparc propose des sorties qui visent à :

- Transmettre grâce à des exemples locaux les connaissances et compétences prévues par les programmes scolaires, qui s'ancrent directement dans l'environnement des élèves,
- Favoriser la transdisciplinarité (décloisonner l'apprentissage),
- Déclencher des situations d'apprentissage ou de renforcer les acquis grâce à une approche concrète,
- Faire le lien entre les élèves, les enseignants, le territoire et ses nombreux acteurs.

Objectifs de l'appel à projets

- Faire découvrir les géosites du Géoparc, également labellisés ENS (Espace Naturels Sensibles), lors de sorties sur le terrain ;
- Faciliter la réalisation de sorties sur le terrain pour les établissements du territoire en proposant une aide financière ;
- Sensibiliser les classes participantes aux richesses patrimoniales du Chablais (patrimoines naturels, culturels et immatériels) et aux enjeux qui y sont liés.

Géosites ? Sites présentant des patrimoines géologiques (mais aussi historiques, culturels...) d'intérêt qui ont été recensés par le Géoparc du Chablais et inventoriés dans une base de données.

ENS ? La Haute-Savoie présente une grande variété de milieux naturels et d'espèces remarquables. Le Département s'est engagé dans la préservation des milieux naturels et dans leur mise en valeur, et a constitué, avec les collectivités territoriales et ses partenaires institutionnels et associatifs, un véritable réseau d'Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Publics ciblés

Les élèves de lycée ou établissement de niveau équivalent, sur le temps scolaire. Attention, les élèves de collège (établissements bénéficiant du programme SIEL) ne sont pas concernés par ce dispositif.

Bénéficiaires

Les lycées publics ou privés sous contrat (enseignement général, technologique ou professionnel), ou école de niveau équivalent, situés sur le territoire du Géoparc du Chablais (communes regroupées dans le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais – voir carte en annexe A p. 7).

Critères d'éligibilité des projets

- Réaliser avant le 24 juin 2022 une sortie scolaire sur le territoire du Géoparc du Chablais :
 - > Le parcours doit passer par au moins un géosite ENS (voir liste en annexe B p. 8) ;
 - > La sortie peut être organisée sur une ½ journée, 1 journée ou deux ½ journées ;
 - > La sortie terrain doit être encadrée par au moins un médiateur du Géoparc (le Géoparc vous mettra directement en relation avec le(s) médiateur(s) une fois le projet défini).
- Présenter un projet cohérent et justifié pédagogiquement : par exemple, la sortie peut se faire pour débiter une séquence pédagogique ou pour réinvestir sur le terrain les connaissances théoriques traitées en cours.
- Les projets peuvent présenter une activité complémentaire :
 - > Atelier en classe ou autour de l'établissement (voir catalogue pédagogique du Géoparc du Chablais) ;
 - > Visite d'un site partenaire (voir liste en annexe C p. 8).
- S'engager à répondre à un questionnaire bilan sur le projet réalisé (questionnaire en ligne envoyé après réalisation de la sortie).
- Présenter un budget équilibré.

Le Géoparc du Chablais peut être sollicité par les enseignants pour les aider dans la construction de leur projet.

Modalités concernant les candidatures

- Pour candidater, merci de contacter Tiffany SARRE, chargée de mission Pédagogie au Géoparc du Chablais, par email : pedagogiegeoparc@siac-chablais.fr ou par téléphone : 04 50 04 65 38. Un formulaire de candidature vous sera alors transmis.
- Il est possible de candidater à l'appel à projets jusqu'au lundi 13 juin 2022. Attention toutefois, il est important de noter que :
 - > Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée, dans la limite du financement disponible. Les enseignants sont donc invités à se manifester au plus tôt.
 - > Les médiateurs du Géoparc du Chablais sont particulièrement sollicités entre mai et juillet : une réservation en amont est vivement conseillée, sans quoi il est possible que le projet ne puisse être réalisé.
- Plusieurs classes du même établissement peuvent candidater. En fonction du nombre de demande, une répartition équitable entre établissement sera privilégiée.

Les candidatures seront instruites par le Géoparc dès réception. Toutes les candidatures ne seront pas forcément retenues. Si la candidature est acceptée, une convention sera établie entre l'établissement scolaire et le Géoparc du Chablais (SIAC). Le document précisera les engagements et responsabilités des parties ainsi que les modalités de prise en charge financière.

Soutien du Géoparc et modalités d'accompagnement

1) Accompagnement technique : coordination du dispositif, soutien dans la construction du projet, apport documentaire et mise en contact.

2) Soutien financier :

Attention : le versement du soutien financier interviendra après la réalisation du projet. L'établissement doit être en capacité d'avancer les frais et de régler les factures dans leur totalité avant de recevoir le soutien financier.

a) Les dépenses éligibles à une prise en charge du SIAC sur la base d'un remboursement total ou partiel des frais engagés par l'établissement (montants pour une classe) :

- Les interventions sur le terrain encadrées par des médiateurs du Géoparc (passage par au moins un géosite obligatoire, voir liste en annexe B p. 8) – en fonction du projet : prise en charge pour ½ journée, 1 journée ou deux ½ journées (par exemple si passage par deux géosites), avec un plafond à **780 €** ;
- Activité complémentaire possible : une intervention en classe, lorsque le projet le justifie, par un médiateur du Géoparc (atelier, jeu de rôle pour introduire ou conclure le thème, etc.) – prise en charge plafonnée à **130 €** ;
- Activité complémentaire possible : l'entrée et l'animation dans un site de visite partenaire (voir liste en annexe C p. 8) si cela est justifié par le projet – prise en charge plafonnée à **240 €**.

b) Les dépenses non éligibles :

- Les frais de déplacement : l'objectif est d'inciter les établissements à découvrir et travailler sur des géosites de proximité.
- Les activités complémentaires non mentionnées dans la partie « dépenses éligibles » ; pensez aux activités gratuites (visite d'une station d'épuration, rencontre de professionnels...).

L'encadrement par les médiateurs du Géoparc

Les médiateurs du Géoparc du Chablais sont, le plus souvent, des accompagnateurs en montagne (AMM) et/ou des guides du patrimoine de Savoie Mont Blanc (GPSMB) qui ont, en complément de leur statut professionnel, suivi et validé une formation initiale dispensée par le Géoparc du Chablais.

Ils suivent ensuite régulièrement des formations continues sur différents aspects qui concernent le territoire. Ces médiateurs encadrent des sorties sur le terrain, des visites patrimoniales, proposent des ateliers en classe... Certains travaillent également au sein de structures partenaires.

Ils sont regroupés dans l'association Téthys Chablais. Le Géoparc travaille exclusivement avec cette association pour l'animation des actions scolaires. À noter :

- Un médiateur du Géoparc qui accompagne une sortie terrain encadre un maximum de 15 élèves (cette jauge est différente pour : une visite guidée patrimoniale, une visite guidée d'un site partenaire, un atelier)
- Tarif indicatif d'un médiateur du Géoparc (sortie terrain) : demi-journée 130 € / journée 210 €
- Exemple : tarif encadrement pour une sortie terrain d'une journée pour une classe de 36 élèves > 3 médiateurs soit : 630 €

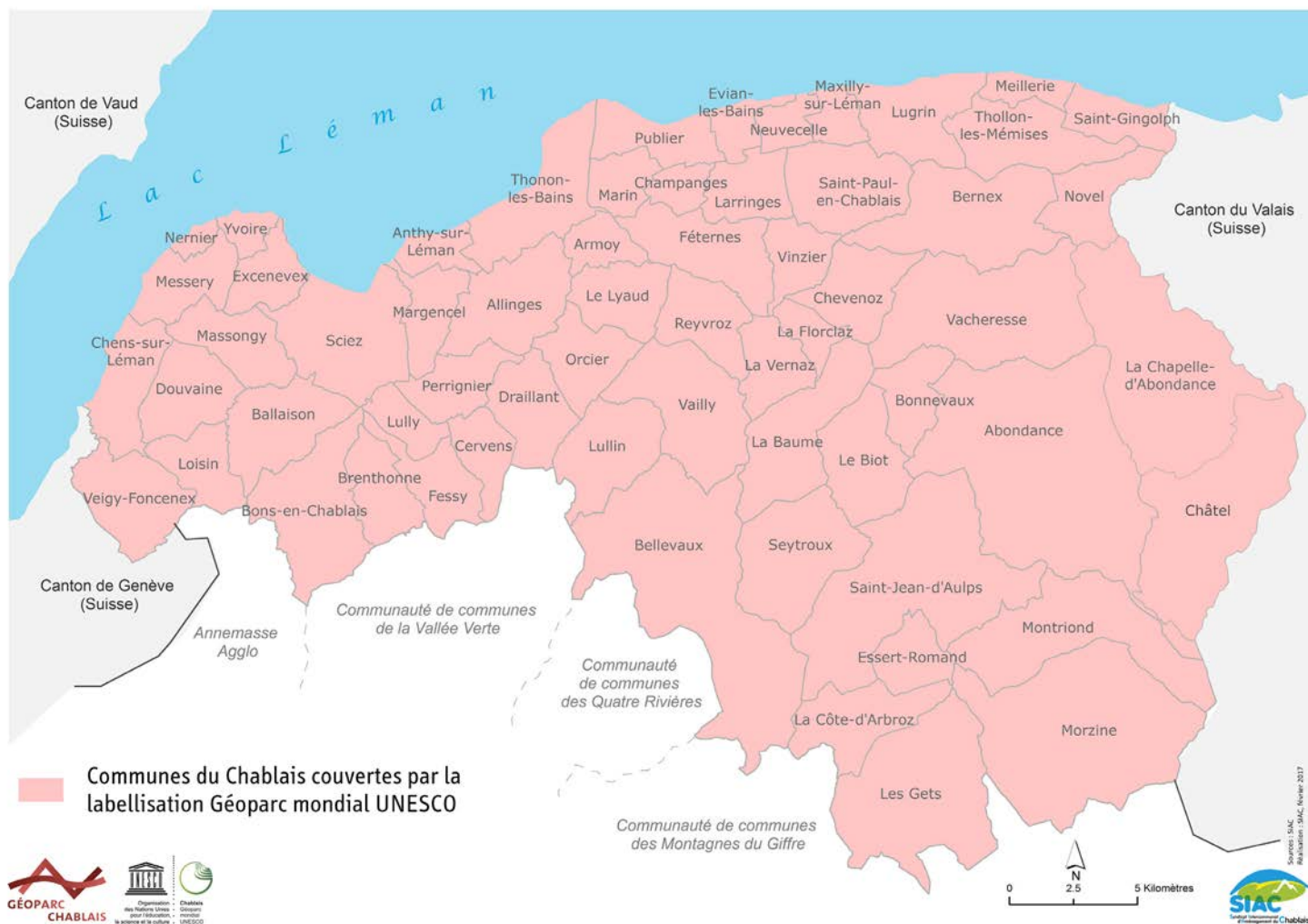
En résumé...

Dès juin 2021	Les établissements prennent connaissance de l'appel à projet. Les enseignants intéressés sont invités à contacter Tiffany SARRE, chargée de mission Pédagogie (pedagogiegeoparc@siac-chablais.fr – 04 50 04 65 38)
Jusqu'au 13 juin 2022	Les enseignants peuvent candidater pour bénéficier de l'aide financière tout au long de l'année scolaire, jusqu'au 13 juin. Ils devront compléter un formulaire de candidature et renseigner : <ul style="list-style-type: none">• Un court descriptif du projet pédagogique ;• Le choix de la sortie et d'une éventuelle activité complémentaire ;• Un budget prévisionnel équilibré ;• Un calendrier prévisionnel (le projet doit être terminé au plus tard le 24 juin 2022).
Après réalisation du projet et avant le 1 ^e juillet 2022	L'établissement règle l'ensemble des factures relatives au projet puis fait parvenir au Géoparc du Chablais (SIAC) une remontée de dépenses correspondant aux dépenses éligibles. Avant le 1 ^e juillet 2022 au plus tard l'enseignant devra : <ul style="list-style-type: none">• Avoir complété le questionnaire bilan transmis par le Géoparc ;• S'assurer que l'établissement a fait parvenir sa remontée de dépenses au SIAC (règlement dans le mois suivant la réception de la remontée de dépenses).



Annexes

a) Les communes couvertes par le label Géoparc mondial UNESCO



b) Les géosites labellisés ENS (sortie obligatoire)

Géosites aménagés (avec panneaux d'interprétation) labellisés ENS :

- Marais de Chilly (Loisin – Douvaine)
- Pierre à Martin (Ballaison)
- Châteaux d'Allinges (Allinges)
- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)
- Vouas du Lyaud (Le Lyaud)
- Belvédère de Reyvroz (Reyvroz)
- Panorama de Champeillant (Féternes)
- Marais du Maravant (Saint-Paul-en-Chablais)
- Mont Bénand (Bernex)
- Panorama de Pré Richard (Bernex)
- Site de Bise (Vacheresse - La Chapelle d'Abondance)
- Belvédère de Tréchauffé (La Forclaz)
- Gorges du Pont du Diable (La Vernaz) – *prévoir frais d'entrée*
- Lac de Vallon (Bellevaux)
- Lac des Ecoles (Les Gets)
- Lac de Montriond (Montriond)
- Col de Bassachaux (Châtel)
- Lac des Plagnes et Cubourré (Abondance)
- Forêt ivre (Vailly)

Géosites non aménagés labellisés ENS :

- La Plâtrière d'Armoy (Armoy) : une visite virtuelle existe
- le Domaine de Rovorée-la Châtaignière (Yvoire-Excenevex)
- la Réserve Naturelle du Delta de la Dranse (Thonon-Publier)

c) Liste des partenaires

- Fermes pédagogiques : GAEC Savoie-Gascogne (Marin), Ferme du Petit Mont (Bellevaux), GAEC Les chalets d'Oche (Saint-Paul-en-Chablais)
- Abbaye d'Abondance
- Maison du Fromage Abondance
- Abbaye d'Aulps (Domaine de découverte de la Vallée d'Aulps)
- Jardin des Cinq Sens (Yvoire)
- Jardin de l'eau du PréCurieux (Évian)
- Musées de Bellevaux (Maison de la Belle Vallée, Maison de la faune, Jardin alpin)
- Musée de la Musique Mécanique (Les Gets)
- La Vieille Douane, centre d'interprétation de la contrebande en montagne (Châtel)
- Musée de Préhistoire et Géologie J. Hallemans (Sciez)
- Ecomusée de la Pêche et du Lac (Thonon-les-Bains)
- Musée du Chablais (Thonon-les-Bains)
- Usine d'embouteillage des eaux d'Evian - evian® experience (Amphion)
- Château de Ripaille (Thonon-les-Bains)
- Les Gorges du Pont du Diable (La Vernaz)
- Maison des Dranse - réserve naturelle du Delta de la Dranse (Publier)